

**Sujet :** HELBERT Guy demande : Cavalaire - Redéploiement du port

**Date :** Tue, 11 Dec 2018 12:30:45 +0100

**De :** Guy HELBERT

Madame le Commissaire enquêteur,

Je fais suite à notre entretien du jeudi 6 décembre 2018, à 9h, dans le cadre de la Commission d'enquête publique en cours sur le projet de redéploiement du port de Cavalaire.

J'ai toujours pratiqué la voile (je suis Moniteur DE) et le motonautisme, d'abord en Manche et en Atlantique, puis en Méditerranée depuis 2001 : usager du port de Cavalaire, j'ai été Patron de la vedette de sauvetage jusqu'en 2016.

Professionnellement, j'ai été Directeur d'un port de plaisance sur la côte Atlantique pendant 20 ans, fondateur et ancien président du groupe technique de la Fédération des Ports de Plaisance (Guide d'évaluation des risques professionnels dans les ports de plaisance) et membre de la commission marine du Conseil supérieur de la Météorologie nationale.

Je constate que ce projet n'est pas un projet global commerces/port, mais qu'il concerne uniquement les bassins du port. Aucune étude sur l'élévation du niveau de la mer n'a été prise en compte. Sauf mauvaise compréhension de ma part, le projet tend à minimiser le risque de submersion existant. Il y a quelques semaines, le mauvais temps avec des pressions atmosphériques relativement basses et des précipitations importantes, habituelles pendant la saison automne / hiver, a démontré que l'eau affleurerait les quais de l'ancien port public ; une hausse de ces quais sera nécessaire pour faire face au changement climatique dont on ressent déjà les conséquences.

Le cheminement actuel sur les quais, coïncé entre le bord des quais et les terrasses de restaurants collés les uns aux autres, les manèges et les stands de marchands forains et occasionnels qui occupent les quais est peu plaisant et, surtout, il rend difficile l'accès des véhicules de sécurité sur les quais.

Vu l'importance du projet tel qu'il nous est présenté et les coûts engendrés qui pour moi atteindront probablement les 50 000 000 euros, il me paraît difficile qu'il soit porté par une seule commune de 7000 habitants ; ce projet me semblerait devoir être réalisé au niveau de la Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez

La stabilité de la falaise qui semble être un préalable aux travaux de redéploiement du port ne me paraît pas devoir être financée dans le cadre de ces travaux, dans la mesure où cette sécurisation de l'espace public aurait dû être réalisée même en l'absence de ce projet.

La plaisance a évolué et est devenue une activité parmi d'autres ; les usagers de port ne vont pas y consacrer le même budget qu'il y a quelques années. La nouvelle clientèle va privilégier la location de bateaux et de services sur des périodes courtes, c'est ce qui se pratique déjà. La clientèle qui vient passer quelques semaines, voire quelques jours de vacances à Cavalaire n'est pas concernée par des concessions à 30 ans ou à 15 ans, préférant changer de lieu de séjour et de programme de navigation. La location de courte durée des emplacements de port me semble plus adaptée à la façon d'envisager ses loisirs et vacances aujourd'hui. L'utilisateur n'est pas forcément disposé à devenir le financeur d'infrastructures, comme c'était le cas il y a une trentaine d'années.

----

Profil : particulier

Nom : HELBERT

Prénom : Guy